



Genève, le 29 septembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

(2 pages)

Communiqué de presse conjoint du département de la sécurité et de l'économie (DSE) et du département présidentiel (PRE)

La violence domestique en chiffres, année 2013

Pour la troisième année consécutive, l'observatoire genevois des violences domestiques présente ses données, complétées par les statistiques policières. Contrairement aux années précédentes, en matière de violences domestiques, on constate, en 2013, une hausse des interventions policières (+ 14,2 %) ainsi que des infractions annoncées (+ 12,2 %). La proportion d'habitants du canton de Genève victimes ou auteurs de violences, ayant fréquenté au moins une des quinze institutions membres de l'observatoire, est passée de 1,0 à 1,2 %.

Alors que le nombre d'homicides, de tentatives d'homicides, de viols, de lésions corporelles graves et de séquestrations-enlèvements est en baisse entre 2012 et 2013, les infractions ne mettant pas directement la vie des victimes en danger – soit les injures, la contrainte et les voies de faits – ont augmenté. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette inversion de tendance: une description plus précise de la situation par les victimes grâce à une meilleure connaissance de ce phénomène, une meilleure retranscription des faits par les policiers lors des auditions ou encore une dénonciation systématique des faits avérés, et cela déjà au stade des injures et des voies de fait. Cette hausse pourrait également être attribuée aux campagnes de prévention menées depuis 2009.

Cette augmentation s'observe également à travers le nombre de personnes recensées par les institutions membres de l'observatoire genevois des violences domestiques. En 2013, cela représente 5 879 victimes ou auteurs de violences domestiques contre 4 900 personnes l'année précédente (soit 1,2 % de la population totale du canton contre 1,0 % en 2012). Ces institutions observent que la violence domestique est principalement subie ou exercée dans un contexte conjugal, au sein du couple (42 %) ou après la séparation (17 %). 69 % des personnes ont entre 18 et 64 ans, 29 % sont mineures et 2 % ont plus de 64 ans. Les femmes sont majoritaires (63 % pour 37 % d'hommes). Si elles sont plus souvent répertoriées comme victimes et les hommes comme auteurs, la situation inverse existe aussi : 22 % des victimes directes et 50 % des victimes indirectes sont des hommes ou des garçons, et 23 % des auteurs sont des femmes. La violence la plus fréquente est d'ordre psychologique. Elle est enregistrée dans 85 % des prises en charge, qu'elle soit accompagnée d'un autre type de violence ou pas. La violence physique est évoquée lors de 66 % des prises en charge. Les violences de nature sexuelle ou économique sont moins fréquemment citées. Enfin, sur les 139 éloignements administratifs prononcés par la police entre 2011 et 2013, la police est intervenue une nouvelle fois auprès de quatre auteurs ayant récidivé.

Cette statistique ne comptabilise toutefois que les personnes s'adressant aux institutions membres de l'observatoire ; celles qui recourent uniquement aux services de leur médecin ou encore celles qui, sans consulter, sont aidées par des proches ne sont pas répertoriées. L'étude cantonale de victimisation publiée dans le rapport « La violence domestique en chiffres, année 2012 » confirme cet écart entre la proportion de personnes adultes se déclarant victimes au cours de la dernière année, soit 4,3 % de l'ensemble de la population majeure, et la proportion de victimes adultes ayant consulté les institutions membres de l'observatoire, soit 0,9 % de l'ensemble de la population majeure. Ces prochaines années, le délégué aux violences domestiques orientera ses objectifs vers une amélioration des contacts et des échanges entre les secteurs public et privé, cette complémentarité étant nécessaire pour répondre à la demande des personnes concernées par la violence.

Accès à la publication: <http://www.ge.ch/violences-domestiques/statistiques.asp>
http://www.ge.ch/statistique/domaines/19/19_02/publications.asp

Pour toute information complémentaire :

M. David Bourgoz, délégué aux violences domestiques, département de la sécurité et de l'économie, tél. +41 (0)22 546 89 80/2 ou +41 (0)76 396 18 09;

M. Roland Rietschin, directeur de l'Office cantonal de la statistique, département présidentiel, tél. +41 (0)22 388 75 01.